Norme internationale



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION®MEЖДУНАРОДНАЯ OPFAHИЗАЦИЯ ПО CTAHДAPTИЗАЦИИ®ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Articles chaussants moulés en plastique — Bottes en polychlorure de vinyle, doublées ou non, à usage industriel, résistant aux produits chimiques

Plastics moulded footwear - Lined or unlined polyvinyl chloride industrial boots with chemical resistance

Descripteurs : produit en matière plastique, chlorure de polyvinyle, chaussure, botte, résistance chimique, marquage.

Première édition - 1982-11-15

CDU 685.314.3: 678.743.22

Réf. nº: ISO 6110-1982 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 6110 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 45, Élastomères et produits à base d'élastomères, et a été soumise aux comités membres en décembre 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Royaume-Uni
Australie	France	Sri Lanka
Autriche	Hongrie	Suède
Belgique	Inde	Tchécoslovaquie
Brésil	Iraq	Thaïlande
Canada	Pays-Bas	Turquie
Corée, Rép. de	Portugal	URSS
Corée, Rép. dém. p. de	Roumanie	USA
Canada Corée, Rép. de	Pays-Bas Portugal	Turquie URSS

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Danemark

Articles chaussants moulés en plastique — Bottes en polychlorure de vinyle, doublées ou non, à usage industriel, résistant aux produits chimiques

1 Objet et domaine d'application

- 1.1 La présente Norme internationale spécifie les qualités demandées aux bottes moulées en polychlorure de vinyle (PVC), doublées ou non, à usage industriel, résistant aux produits chimiques désignés en 3.2, pour l'emploi dans l'industrie chimique et les usines. En présence d'autres produits chimiques que ceux désignés, l'avis du fabricant d'articles chaussants doit être demandé.
- **1.2** Il est recommandé que les articles chaussants employés au contact de produits chimiques soient lavés chaque jour et examinés pour déceler la présence de craquelures.

2 Références

- ISO 37, Caoutchouc vulcanisé Essai de tractionallongement.
- ISO 48, Élastomères vulcanisés Détermination de la dureté (Dureté comprise entre 30 et 85 DIDC).
- ISO 471, Caoutchouc Températures, humidités et durées normales pour le conditionnement et l'essai des éprouvettes.
- ISO 527, Plastiques Détermination des caractéristiques en traction. 1)
- ISO 1817, Caoutchouc vulcanisé Détermination de l'effet des liquides.²)
- ISO 4643, Chaussures moulées en plastique Bottes industrielles en polychlorure de vinyle Spécifications.

3 Caractéristiques

3.1 Caractéristiques générales

Les bottes doivent être conformes aux spécifications de l'ISO 4643, sauf en ce qui concerne le marquage.

3.2 Résistance aux produits chimiques désignés

- 3.2.1 Des éprouvettes propres prélevées sur la botte doivent être soumises aux essais conformément à l'ISO 37 (éprouvette du type 2) ou l'ISO 527, selon le cas, et à l'ISO 48, avant et après le traitement spécifié en 3.2.2. S'il est nécessaire d'utiliser différentes éprouvettes, comme pour l'essai de résistance à la traction, celles essayées après traitement doivent provenir de la même zone de la même botte que celles essayées sans avoir subi le traitement.
- **3.2.2** Les éprouvettes doivent ensuite être immergées pendant une durée de 70 \pm 2 h conformément à l'ISO 1817, à une température normale d'essai (voir ISO 471), dans les réactifs suivants qui doivent être chimiquement purs :
 - acide sulfurique, solution à 3.7 kmol/m^3 [30 % (m/m)];
 - acide chlorhydrique, solution à 6.0 kmol/m^3 [20 % (m/m)];
 - hydroxyde de sodium, solution à $6,1 \text{ kmol/m}^3$ [20 % (m/m)].

Des éprouvettes différentes doivent être utilisées pour chaque réactif.

¹⁾ Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 527-1966.)

²⁾ Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 1817-1975.)